

L'Administration américaine a fait savoir qu'elle était en faveur d'une approche bilatérale. Des objectifs liés à la fois à la politique commerciale et à la politique étrangère en général justifient cette attitude. Du point de vue des États-Unis, la stabilité de l'économie canadienne va dans le sens de leurs intérêts extérieurs, tant commerciaux que macro-économiques. Les États-Unis ont cependant précisé que l'initiative devrait nécessairement venir du Canada puisque pour nous les enjeux sont énormes. Les États-Unis ont clairement montré cette nouvelle attitude en manifestant leur volonté de traiter avec leurs partenaires commerciaux sur une base bilatérale et non seulement dans le cadre de nouveaux accords commerciaux avec les pays des Caraïbes et Israël.

Pour les partisans comme pour les détracteurs d'un accord commercial avec les États-Unis, il s'agit d'une question de libre-échange. En réalité, c'est à la fois beaucoup plus et beaucoup moins. La doctrine économique du libre-échange, c'est-à-dire la pratique d'un commerce libre de restrictions gouvernementales, est peu susceptible d'être appliquée entre deux États souverains. À vrai dire, elle n'est même pas appliquée entre les dix provinces canadiennes après 120 années d'union économique. Aussi les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis seraient-ils toujours moins libres que ne l'envisagent les économistes. Dans le contexte actuel, il ne faudrait toutefois pas se limiter à la suppression des obstacles tarifaires. Même si les tarifs douaniers devaient être levés, bien d'autres obstacles mis au point par les gouvernements s'opposeraient au libre-échange. Les négociations devraient donc porter sur bien d'autres points.

Autre facteur important: les négociations se feraient dans les deux sens. Pour réaliser des gains, il nous faudrait aussi en consentir. Il serait naïf de croire que nous pourrions, grâce à un accord commercial global, maintenir et renforcer notre accès au marché américain sans prendre d'engagements réciproques en ce qui a trait à l'accès au marché canadien. Pour réaliser nos objectifs, il nous faudrait faire des choix difficiles et nous montrer disposés à faire des concessions.

OBJECTIFS

Pour le producteur et l'investisseur canadiens, il s'agit avant tout de savoir si le gouvernement peut réussir à renforcer l'accès au marché pour les secteurs où la production canadienne se trouve ou pourrait se trouver en situation concurrentielle sur les marchés internationaux et s'il peut maintenir les marchés dont disposent les producteurs canadiens. Les investissements du secteur privé sont essentiels à la croissance et à la création d'emplois. Les producteurs canadiens doivent avoir l'assurance que le marché auquel ils ont accès sera